

Bulletin d'information municipal

Juillet 2023



Vitrolles-en-Luberon



Mairie : 13 rue de la mairie - 84240 Vitrolles-en-Luberon
tél. 04 90 77 82 01 - mairie@vitrolles-en-luberon.fr



*Mesdames, Messieurs,
Chers Concitoyens,*

Après un mois de juin pluvieux, l'été s'est installé dans nos paysages avec sa chaleur, son soleil et cette luminosité qui mettent en valeur notre territoire.

L'attention que nous portons à l'entretien de nos villages est reconnue par les visiteurs, qui de plus en plus nombreux sillonnent nos routes à la découverte de nos monuments, nos marchés, nos restaurants, nos boutiques, nos bistrotts et plus largement notre ART DE VIVRE.

Vitrolles-en-Luberon s'inscrit dans cette dynamique du territoire.

Pour le projet d'extension et rénovation de l'ancienne école toute la partie administrative est bouclée ainsi que le plan de financement qui comprend 80% de subventions (35% de l'État et 45% du Département). Les travaux débuteront au dernier trimestre 2023.

Pour le projet du gîte, quelques réflexions supplémentaires sont en train de se finaliser.

Nous faisons appel à une intervenante pour monter le dossier administratif, et solliciter architectes, diagnostiqueurs, etc... Grâce à l'État et à la Région, nous avons obtenu 80% de subventions. (État 35% , et 45% Région). Ce projet débutera courant 2024.

Nous remercions ici Madame la Sous-Préfète pour l'attention portée à nos projets, ainsi que Monsieur le Président de Région, Madame la Présidente du Conseil Départemental ainsi que nos fidèles soutiens Noëlle TRINQUIER et Jean-François LOVISOLO.

Quant au projet d'Extension villageoise, l'étude de faisabilité suit son cours. Nous avons des réunions régulières à ce sujet et nous vous informerons des avancées de ce projet.

Pour les jardins partagés, à ce jour, en l'absence de terrain, je vais renouveler les demandes et continuer les recherches avec les conseils d'un urbaniste, qui propose une vision globale de l'organisation du village. Cet urbaniste va également revoir les déplacements et le stationnement de manière à les rationaliser.

Nous sommes heureux d'avoir recruté Madame Céline ANDRIEU en remplacement de notre secrétaire qui est en arrêt de maladie. Elle vous accueille comme à l'accoutumé les lundis matin et jeudis matin au secrétariat de la Mairie.

L'activité du gîte répond à nos attentes, il crée de la dynamique dans le village. Nous encourageons de nouveau Laetitia, et lui renouvelons tout notre soutien.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer un bel été.

Le Maire

Alain de VILLEBONNE





Depuis maintenant de nombreuses semaines, notre secrétaire de mairie Elsa FERETTI puis notre agent technique Christian CHINI sont en arrêt maladie.

Pour parer à cette situation le maire et les adjoints se retroussent les manches et redoublent d'ingéniosité.

Nous avons heureusement (sur le conseil de Christine MONNET) trouvé une personne motivée et compétente pour tenir le secrétariat de la mairie : Céline ANDRIEU.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Vitrolles-en-Luberon.

Elle vous accueille en mairie les lundis et jeudis matin de 9H30 à 12H30

Sur RDV: le jeudi de 14H à 16H tél : 04 90 77 82 01

mairie@vitrolles-en-luberon.fr www.vitrolles-en-luberon.fr

À l'occasion du traditionnel Apéro du 14 juillet nous avons eu le plaisir de rencontrer la vice présidente du conseil régional Bénédicte MARTIN et notre député Jean-François LOVISOLO sous les tilleuls de la cour de l'école.

Préparé par Laetitia du gîte Le vieux Presbytère, le buffet a rencontré un franc succès.



Les animations proposées par le gîte ont trouvé leur public.

La prochaine date: vendredi 25 août à l'occasion de la projection le soir même du film « Les loups dans la bergerie » dans la cour du château du Grand Pré, sur les lieux où il a été tourné en 1959.

Nous en profitons pour remercier le Cigalon et Théo son projectionniste qui vient régulièrement nous proposer une sélection de films sur grand écran à domicile.

L'église St Étienne mérite des soins attentifs :

Une visite de Mme SILVESTRE de la DRAC Vaucluse a eu lieu fin juin en présence de notre conseillère départementale Noëlle TRINQUIER, pour déterminer les actions à entreprendre pour la préserver avec son mobilier dans les meilleures conditions possibles.

L'association Le Songe d'Orphée proposera prochainement un nouveau cycle de concerts dans ce lieu à l'acoustique exceptionnelle pour contribuer à la mise en valeur de ce patrimoine.





PAULETTE DEVINE 1925 - 2023

*J'ai cueilli ce brin de bruyère
L'automne est morte souviens-t'en
Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps brin de bruyère
Et souviens-toi que je t'attends
Humble douceur précieuse et chère
Soleil de l'éternel printemps*



LA GAZETTE DU CHATEAU

La lettre d'information du château du Grand Pré est née !
Une source d'informations historiques et actuelles passionnantes.
Vous pourrez la retrouver régulièrement sur le site du château :
www.chateaudugrandpre.com
contact: 06 09 66 90 08 accueil@chateaudugrandpre.com
Nous souhaitons une longue et belle vie à cette gazette vitrollaine !



Vous êtes informés des prochaines manifestations sur le site de la mairie www.vitrolles-en-luberon.fr , sur l'application téléchargeable **InfoFlash** et sur les panneaux d'affichage.



Il est fait appel ici à tous, citoyens, curieux, zélés, amateurs, professionnels, pour échanger, suggérer, critiquer, approuver, et définir ensemble vos souhaits et attentes sur le site de Vitrolles-en-Luberon et son contenu.

InfoFlash est d'autre part une petite application gratuite qui nous permet de vous envoyer des informations et alertes en temps réel.

Info conseil municipal

Les conseils municipaux sont ouverts au public.
Vos questions peuvent être portées par un ou plusieurs conseillers et débattues en séances.
Il est répondu dans les meilleurs délais à toute question envoyée en mairie.

Info stationnement

Les places de parking ne sont pas privatisées. Chacun doit pouvoir y stationner tour à tour.
Merci de le noter et de ne pas vous approprier l'espace public.
Un parking a été créé pour éviter le stationnement anarchique. Merci de préserver votre cadre de vie.

Info transports scolaires

Les transports scolaires sont une compétence de la région PACA.
En cas de problème (Itinéraires, arrêts, horaires), rapprochez-vous au plus vite de la mairie; Nous ferons notre possible pour le résoudre auprès des responsables régionaux.



Le projet de jardins partagés / verger / espace vert / lieu de rencontre et de transmission est en panne aujourd'hui faute de terrain.

Un appel est donc lancé auprès des propriétaires terriens sur la commune !

Nous recherchons une parcelle ou une partie de parcelle sur laquelle ce projet pourrait prendre vie.

Toute possibilité est envisageable : achat, don, prêt, location:
des clauses spéciales sont possibles permettant au propriétaire de récupérer sa parcelle en cas de changement de statut du terrain (constructibilité par exemple). Le service juridique de COTELUB est disponible pour étudier et préserver au mieux les intérêts des cas particuliers.





Comité Communal Feux de Forêt.

Si vous souhaitez vous investir pour la sauvegarde de votre environnement et votre cadre de vie au sein de notre commune, vous pouvez devenir bénévole au sein du CCFF de Vitrolles-en-Luberon.

Les comités feux de forêt sont ouverts à tous : jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités, ruraux ou néo ruraux.

Conditions indispensables :

Disposer d'un minimum de temps libre pendant la saison estivale pour participer à la surveillance des massifs.

Être majeur ou avoir 16 ans révolus et l'autorisation écrite des ses parents;

S'engager sur trois ans minimum.

Nos missions sont la prévention des incendies, les patrouilles de surveillance dans les massifs et un soutien au maire sur l'application de l'Obligation Légale de Débroussaillage;

Vous serez amenés à patrouiller avec des bénévoles plus expérimentés pour vous faire découvrir les limites de notre belle commune.

Des formations sont dispensées par l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt, l'**ADCCFF84**, qui vous permettront d'apprendre à lire une carte topographique, passer un message d'alerte, conduire un véhicule 4x4 porteur d'eau et intervenir sur un départ de feu.

Risque Feux de Forêt

ACCÈS RÉGLEMENTÉ

Access regulation

du 15 juin au 15 septembre
From June 15 to September 15

Pour connaître les conditions d'accès :
Daily information

 **04 28 31 77 11**
www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/

Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €

En fonction du niveau de risque :

	Risque « Vert » : accès et travaux possibles Access and works are authorized	
	Risque « Jaune » : accès et travaux possibles, mais recommandés le matin. Access and works are authorized, preferably in the morning	
	Risque « Rouge » : accès interdit toute la journée (sauf dérogation) ; travaux possibles de 5 h à 13 h Access prohibited all day, works authorized from 5 am to 1 pm	
	Risque « Rouge E » : accès et travaux interdits toute la journée. Access and works prohibited all day	

Vous êtes dans le massif :
You are in the forest

<input type="radio"/> Bollène-Uchaux	<input type="radio"/> Mont-Ventoux
<input type="radio"/> Rasteau Cairanne	<input type="radio"/> Monts de Vaucluse
<input type="radio"/> Enclave des Papes	<input type="radio"/> Petit Luberon
<input type="radio"/> Vallée du Rhône	<input type="radio"/> Grand Luberon
<input type="radio"/> Plaines du Comtat	<input type="radio"/> Vallée d'Apt
<input type="radio"/> Dentelles de Montmirail et Collines du Pays Voconces	<input type="radio"/> Collines de basse Durance

Quel que soit le niveau de risque

-  **Ne pas fumer**
-  **Ne pas faire de feu**
-  **Ne pas camper**
-  **Ne pas circuler ou stationner sur les chemins forestiers**

En cas d'incendie :

- Alerte les sapeurs pompiers en composant le 112. Attention aux limites du réseau.
- Soyez le plus précis possible sur votre localisation et sur ce que vous voyez.
- Éloignez vous de la zone incendiée et ne restez pas dans l'axe de propagation

Vous pouvez consulter le site de l'**ADCCFF84** à l'adresse suivante pour plus de renseignements sur les missions des bénévoles des CCFF : [Accueil - ADCCFF 84 \(adccff-84.com\)](http://adccff-84.com).

Si vous êtes intéressé(e)s vous pouvez contacter la mairie, ou le responsable du CCFF Mr Sébastien ALLEGRE 06.07.14.65.56.

Attention !

Cet été les massifs sont soit ouverts soit fermés, il n'y a plus d'accès sur 1/2 journée et les interdictions s'appliquent également aux travaux dans la zone des 200m des massifs (pour Vitrolles, l'ensemble de la commune est concernée). Par travaux on entend tous travaux pouvant occasionner un point chaud, comme de la soudure, de la découpe de métaux à la meuleuse y compris les actions agricoles comme les moissons.

Obligation Légale de Débroussaillage

L'obligation de débroussaillage, et de maintien en état débroussaillé, s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de toute construction sur une profondeur de 50 mètres.

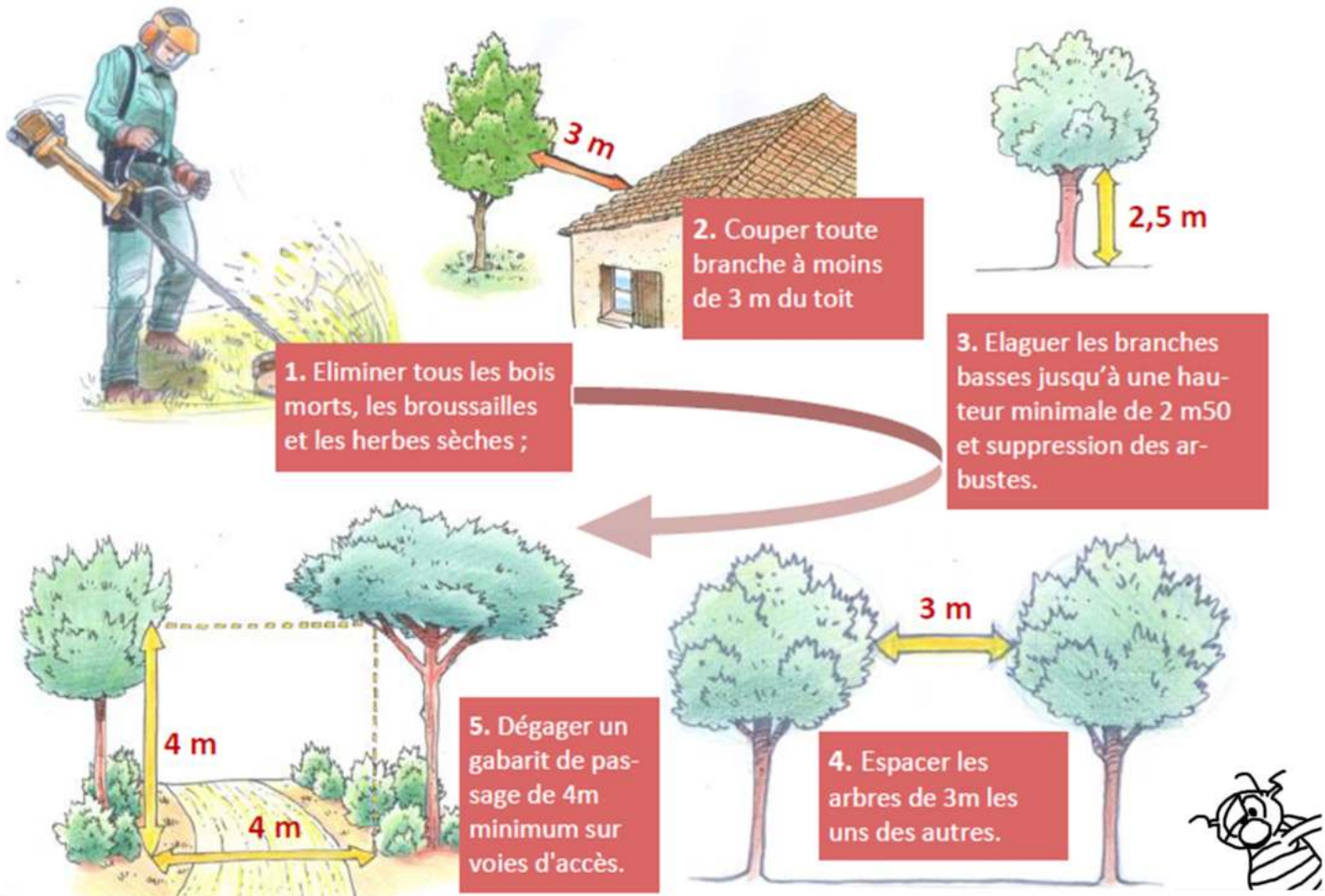
Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, vous devez demander au propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception le droit de pénétrer sur son terrain.

S'il vous refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge. Il vous faut en informer la mairie. Les sanctions : Si vous n'avez pas procédé au débroussaillage comme cela est imposé, votre commune peut vous mettre en demeure de le faire et vous pouvez encourir les sanctions suivantes : Le maire de votre commune a la possibilité de vous imposer une astreinte qui peut s'élever à **100 € par jour de retard**.

Une amende administrative peut également vous être infligée par votre commune. Elle peut alors s'élever à 30 €/m² non débroussaillé. Vous pouvez également être condamné à payer **une amende pénale de 750 € ou de 1 500 €** si vous vivez en lotissement. Il faut également savoir que lorsque vous ne débroussaillerez pas, un incendie peut se propager plus facilement et détruire non seulement votre bien, mais aussi celui d'autrui. Vous engagez alors votre responsabilité et risquez ce qui suit : Vous pouvez être condamné à une peine d'un an d'emprisonnement, au maximum, et à une amende de 15 000 €. Si votre bien est détruit par l'incendie, votre assureur peut vous demander une franchise supplémentaire de 5 000 €.

Suite à la visite de notre commune par les délégués de la préfecture et du SDIS, la mairie insiste auprès de tous les propriétaires concernés sur l'application impérative de ces obligations légales.

Comment débroussailler ?



Bonjour les enfants de Vitrolles en Luberon,
cette page est pour vous.

Vous pouvez écrire un article, envoyer une photo,
raconter une histoire.

Pour commencer, le bulletin vous propose
de lui envoyer un dessin.

Le thème du jour est :
« Dessine moi un mouton »

Déposez votre dessin dans la boîte à lettres de la
mairie en n'oubliant pas de mettre votre prénom.

Votre dessin sera publié dans le prochain numéro.



COLLECTE DES MONSTRES



En porte à porte
à Vitrolles en Luberon
tous les lundis

Inscription obligatoire

COTELUB : 04 90 07 48 12

9h-12h et 14h-17h

COTELUB compte sur votre civisme pour respecter les consignes et le travail difficile des agents qui restent à votre service dans la mission de propreté. www.cotelub.fr



Numéros d'urgence :

18 (Pompiers)

15 (Samu)

114 (Personnes sourdes et malentendantes)

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Canicule info service au 0200 06 66 66, appel et service gratuits.
Cours d'engagement pendant les périodes de fortes chaleurs.



ANIMAUX ERRANTS :

Vous pouvez les adopter,
ou contacter la SPA :

0891 150 410 ou

04 42 90 57 50 -

qui pourra donner ses instructions.

courriel : aixenprovence@la-spa.fr -





Vitrolles-en-Luberon, jeudi 13 juillet 2023, cour de l'école.

Pour la 1ère fois, une réunion du conseil communautaire de COTELUB nouvelle formule a lieu à Vitrolles-en-Luberon.



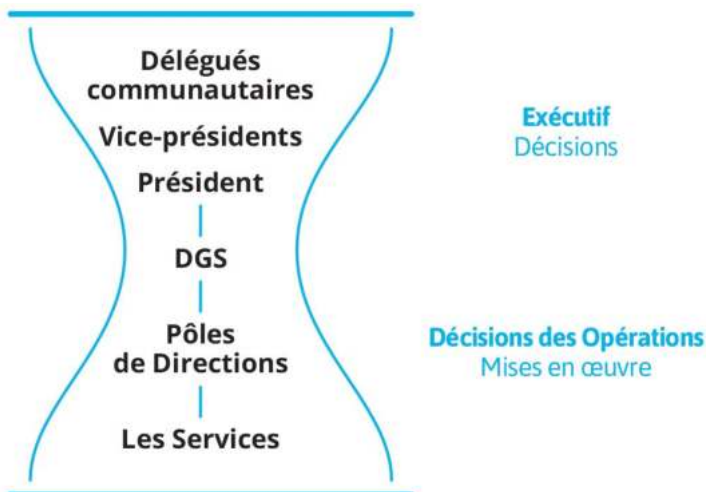


COTELUB, c'est une équipe administrative et technique au service du public et des usagers qui met en œuvre l'action publique décidée par le Président et son conseil communautaire.

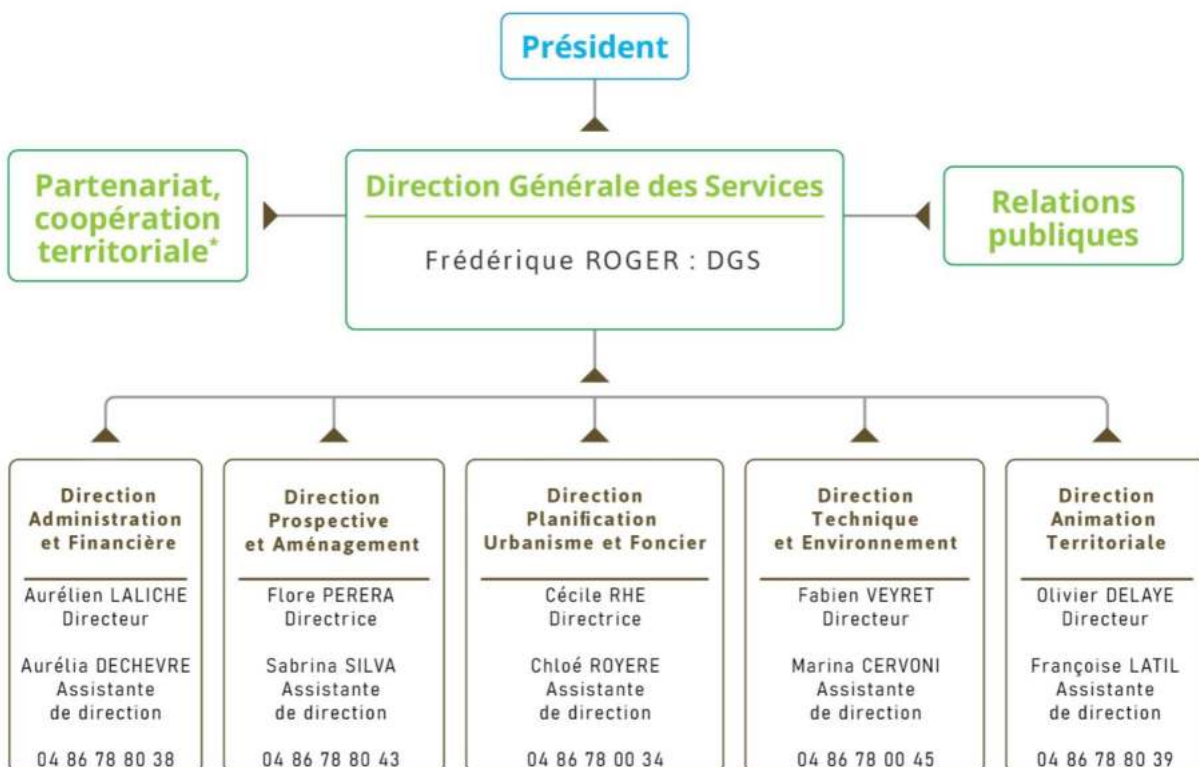
L'ORGANISATION

L'élaboration des projets se discute au préalable en commission et en réunion des vice-présidents. Les orientations sont ensuite débattues en Bureau avant d'être soumises au vote du conseil communautaire.

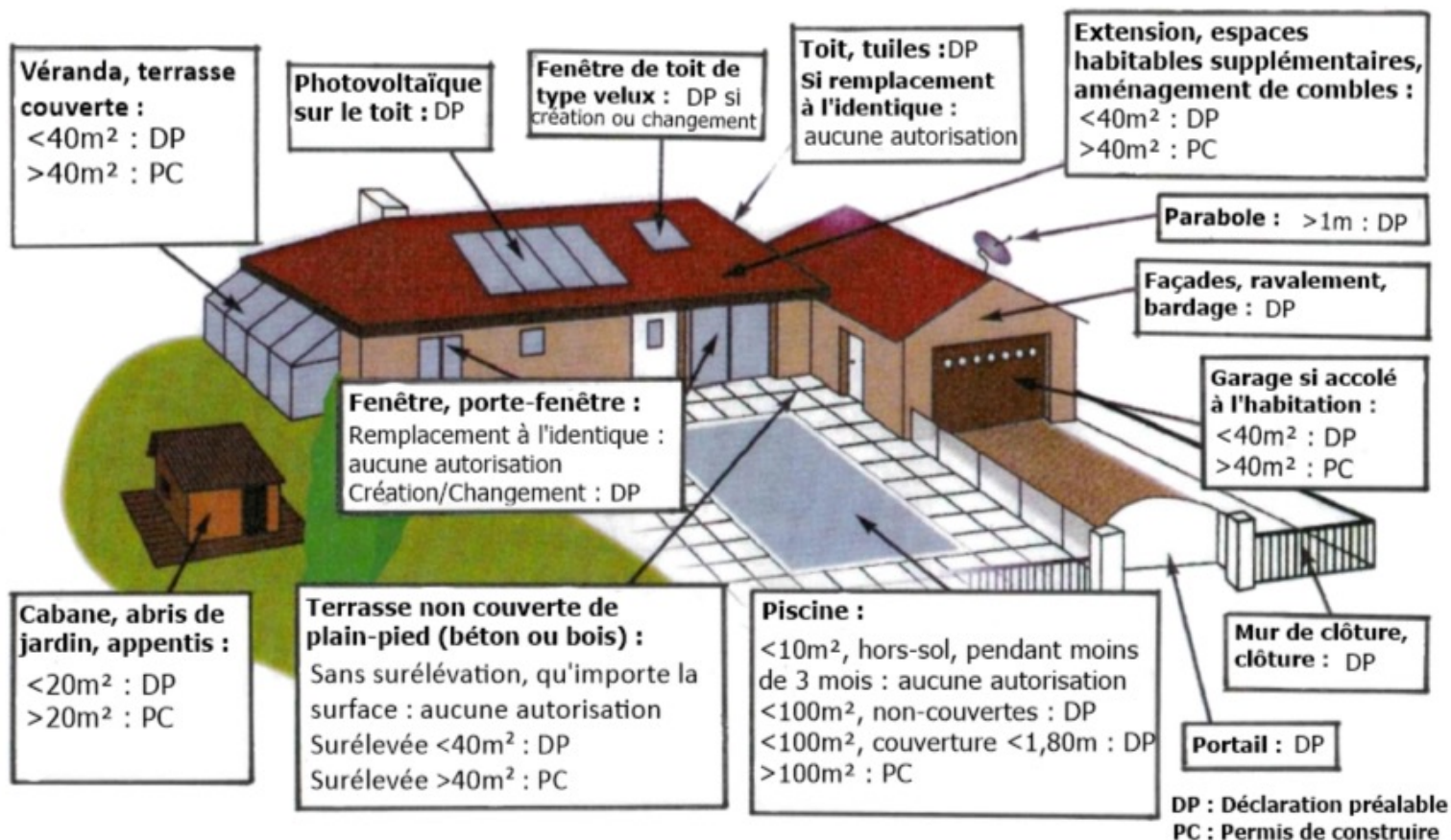
La mise en œuvre des politiques publiques est assurée par l'administration qui peut proposer, le cas échéant, une expertise appropriée (ex. bureau d'études).



ORGANIGRAMME DES SERVICES



Rappel des Règles d'urbanisme générales



Pour la commune de Vitrolles-en-Luberon, soumise au RNU, s'appliquent en sus les lois Montagnes 1 et 2, l'aléa Feux de forêts très fort, et le périmètre de 500 mètres autour d'un monument historique.

Communiqué de Presse

L'Assemblée nationale a récemment approuvé la proposition de loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie. Ce texte sera examiné au Sénat le 12 juin prochain.

A l'occasion de ce passage à l'assemblée, j'ai tenu à porter et à soutenir certaines mesures d'une grande importance pour notre sécurité civile.

Tout d'abord, l'entretien des pistes DFCI. Un sujet de préoccupation que nous avons régulièrement évoqué au sein de l'association des maires de Vaucluse pour faire remonter les difficultés des petites communes à faire face au financement des indispensables travaux d'entretien de ces pistes. Dans le cadre des débats parlementaires, j'ai interpellé le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc FESNEAU, afin d'instaurer une dérogation au plafond de financement des 80% pour les petites communes. Cette demande en faveur de nos communes et de notre sécurité civile a été entendue par le Gouvernement.

Le Ministre m'a confirmé que cela serait mis en œuvre d'ici la fin mois de juin. Les travaux d'entretien des pistes DFCI pourront désormais être financés jusqu'à 100% par des subventions publiques, libérant nos petites communes de leur participation financière.

C'est une excellente nouvelle, pour nos petites communes et pour la lutte contre les incendies.

Lors de l'examen en séance, j'ai ensuite eu l'occasion de défendre un amendement proposant la création d'une autorisation légale d'absence pour les sapeurs-pompiers volontaires afin de faciliter leur mobilisation. Le principe de cette autorisation a été accepté par le Gouvernement et devrait être approuvé dans le cadre de la navette parlementaire, moyennant quelques précisions quant aux modalités de sa mise en œuvre.

Cette proposition de loi contient enfin des dispositifs qui auront un impact positif pour une meilleure gestion sylvicole, comme l'instauration d'un droit de préemption des parcelles de forêt sans document de gestion durable, le renforcement de l'application des obligations légales de débroussaillage, la régulation des zones forêts-zones urbaines.

Jean-François LOVISOLO, Député de Vaucluse

Coin des curieux



La lavande

Médecine, parfum, inspiration artistique - cultivée depuis des siècles au coeur du bassin méditerranéen - la lavande est le symbole provençal par excellence.

Cette plante millénaire serait originaire de Perse. Au 1er siècle, Pline l'ancien, le naturaliste et Dioscoride, médecin et botaniste, mentionnent dans leurs ouvrages les lavandes Aspic et Stoechas, qu'ils classent parmi les plantes précieuses.

Dans le langage des fleurs, la lavande est la fleur emblématique de l'harmonie du couple. Elle est associée à la tendresse, au respect et à la loyauté.

LAVANDE MEDICINALE

Antalgique, antispasmodique, emménagogue et anti-inflammatoire

LAVANDE PARFUMANTE

Parfum de Provence depuis l'antiquité, utilisé par tous les célèbres parfumeurs

LAVANDE INSPIRANTE

Plante emblématique et identitaire au coeur de la création artistique

Distillation en Pays d'Apt et Sud Luberon



Musée de la Lavande Luberon



La plus grande collection au monde d'alambics à huile essentielle de lavande

JACQUEMUS



Styliste international

Le parcours exceptionnel d'un talent unique et facétieux inspiré par ses racines paysannes et son enfance au pied du Luberon

DISTILLATION DE LA LAVANDE EN PAYS D'APT ET SUD LUBERON

Avant la distillation - et selon leur type et le résultat recherché - les lavandes subissent un temps de séchage variable afin de perdre une partie de l'eau contenue dans les plantes.

Les huiles essentielles sont obtenues par la technique d'entraînement à la vapeur. Les tiges et les fleurs sont introduites dans le vase de la distillerie. Elles sont soigneusement tassées afin de forcer la vapeur qui va les traverser pour entraîner l'huile essentielle

Dès que la vapeur d'eau est prête, la vanne du vase est ouverte afin de chauffer la lavande et d'en extraire son huile essentielle sous forme de vapeur.

Le mélange gazeux ainsi obtenu (vapeurs d'eau et d'huile essentielles mélangées) passe dans un col de cygne puis est condensé dans un serpentin entouré d'eau froide. Une fois devenu liquide, il est déversé dans un essencier où il décante. L'huile essentielle - plus légère et n'étant pas miscible dans l'eau - surnage et peut être extraite. L'eau restante - aromatisée par les traces d'huile essentielle - est nommée Hydrolat ou eau de lavande.

Le temps de distillation par méthode traditionnelle est relativement court : de 30 à 40 minutes.



Champ de lavandes - Grambois - 28 juin 2023

Comme toutes les plantes distillées - dont les effets sont concentrés - la lavande doit être utilisée avec précautions. Comme n'importe quel médicament son utilisation non mesurée ou son assemblage avec d'autres substances peut avoir des conséquences dommageables. Elle ne doit pas être laissée à la portée des enfants.

C'est le moment d'admirer les champs de lavande dans toute leur splendeur

La lavande se récolte lorsqu'elle fleurit entre juillet et fin août - au moment où ses épis commencent à faner. Vous pouvez visiter librement de nombreuses distilleries comme les Agnels à APT.

FAIRE CHEZ SOI SON MACÉRÂT D'HUILE DE LAVANDE :

Prenez des fleurs de lavande séchées - Versez les fleurs dans un bocal en verre - Remplissez et tassez bien les fleurs - Couvrez avec une huile d'olive de 1ère pression et de qualité - Fermez le couvercle.

Placez le bocal dans une pièce chaude de la maison mais pas directement à la lumière du soleil - Patientez au minimum 4 semaines en remuant le contenu du bocal de temps en temps. Le moment venu, filtrez l'huile et conservez la dans des petits contenants faciles à emporter ou à offrir. Etiquetez vos contenants.

Quelques gouttes sur un mouchoir pour mieux dormir, dans un diffuseur pour mieux assainir et désespérer mouches ou mites, en massages pour calmer piqures et démangeaisons, parfumer une glace ?



MUSEE DE LA LAVANDE LUBERON - COUSTELLET

C'est en mai 1991 que Georges Lincelé - spécialiste de la lavande fine AOP et heureux héritier d'une tradition familiale de plusieurs générations - inaugure le premier Musée de la Lavande à Coustellet.

Le Musée de la Lavande est un lieu de découverte, véritable conservatoire du savoir-faire des lavandiculteurs du XVIème à nos jours, mis en valeur par une muséographie soignée, 346 pièces originales et des outils digitaux modernes.

On y découvre non seulement le riche patrimoine de la lavande fine mais aussi l'épopée des lavandiculteurs.

Dans une demeure provençale en pierres avec son beau jardin méditerranéen planté de lavandins et d'oliviers, ce Musée a pour destination la protection et la valorisation d'un patrimoine et d'un savoir-faire local .

La lavande, icône botanique qui fait la renommée et la fierté de la Provence depuis le XIXème siècle, est l'une des fleurs les plus rares et les plus précieuses au monde.

Aujourd'hui, le Musée de la Lavande est devenu une véritable institution.

Il invite les visiteurs à découvrir la place privilégiée de la lavande fine en haute parfumerie et son rôle majeur en aromathérapie.

La muséographie, la passion des guides et des collaborateurs réunis autour de la famille Lincelé, propriétaire du musée et producteur et distillateur depuis 1890 sur le Domaine lavandicole Le Château du Bois - permettent d'offrir une visite appréciée par tous les amateurs de cette fleur emblématique.

Les enfants ont une place privilégiée avec des outils pédagogiques pour apprendre en s'amusant : quiz, activités digitales et animations pour appréhender ce beau sujet de façon intuitive. Des ateliers, des événements, des visites thématiques et exclusives sont organisées tout au long de l'année pour plonger entièrement dans cet univers de lavande.

A ce jour, le Musée de la Lavande est toujours une entreprise 100% familiale et à taille humaine afin de conserver une relation privilégiée avec ses visiteurs. Les préoccupations environnementales et l'engagement pour la préservation de la lavande fine de Provence restent le leitmotiv de ce Musée de passionnés.

Sans trop chercher, la lavande étant une plante inspirante, un curieux peut aussi rencontrer tout près de chez lui, d'autres nombreux lavandiculteurs passionnés.



- *Le descriptif des prestations est sur : www.museedelalavande.com*

SIMON PORTE - JACQUEMUS

Comme en témoigne aussi l'excellent film «Divertimento » projeté le mercredi 28 juin dernier dans la cour de l'école par le cinéma itinérant du Cigalon - des électrons libres faits de passions émergent subitement à la seule force de leurs déterminations.

Ni les origines ni la formation de Simon PORTE dit JACQUEMUS ne l'auront conduit à être aujourd'hui un styliste de renommée internationale et reconnu par ses pairs. Il aime à rappeler combien ses origines paysannes et la nature environnante ont forgés ses goûts. A l'occasion des 10 ans de ses ateliers, il ne choisit pas au hasard de présenter sa collection dans de somptueux champs de lavande qui l'ont inspiré. Loin des podiums, il marque à sa façon son identité provençale et vauclusienne.

Comme il revendique déjà sa différence à son 1er défilé où ce sont ses copines d'enfance qui portent ses modèles et manifestent joyeusement sur les trottoirs de la Fashion Week.

Ne sachant ni coudre, ni dessiner, pur produit de son propre imaginaire, et probablement sous l'influence d'une belle part de fantaisie de son père amateur et musicien de Métal et de sa mère passionnée de déco, c'est vers l'âge de 7 ans qu'il découpe grossièrement dans un rideau du salon sa première jupe, l'offre à sa maman - qui restera son éternelle et principale égérie - et comprend qu'il a une passion pour le vêtement et la mode. Ses futurs modèles seront tous découpés dans de rustiques tissus de travail.

Inscrit à l'école des arts et techniques de la Mode, il y restera à peine 2 mois dans l'impossibilité d'adhérer à des codes immuables aussi éloignés de sa créativité et de son esprit libre. A la mort de sa mère, il a 20 ans et décide de prendre son nom : JACQUEMUS. Il décrit cette décision comme une force intime qui ne l'a plus lâché.

Voir « la vraie histoire vraie de Jacquemus » : documentaire disponible sur France TV jusqu'au 25 décembre 2023.



Ça s'est passé en juin chez nous



Une très sympathique proposition du Gîte d'étape Le Presbytère pour la Fête de la Musique du 21 juin dernier !

Le duo AMANY, Anthony et Amandine, installés dans un charmant cocon champêtre, nous ont fait passer un moment musical, amical et chaleureux dans la rue de la Mairie transformée pour l'occasion en terrasse ouverte où de petites tables, tout le long de la rue, réunissaient amis et familles.

Amandine nous a séduits et charmés de sa voix limpide et souple et Anthony - notre charmant concitoyen - n'était pas en reste avec ses contre-chants harmonieux sur des accords et des mélodies entraînants dans un folk fort bien mené.

AMANY a même révélé certains vocalistes, aussi pleins de charme, jusqu'à présent cachés dans la population ! Saluons aussi leur prestation et préservons leur incognito...

C'était une belle soirée comme on les aime, pleine de convivialité et de joie .

Un grand Merci à Laetitia pour cette heureuse initiative !

Nous vous invitons à entendre et encourager ces artistes en couvrant de « like » le DUO AMANY et le Gîte.

DISSOLUTION DU COMITÉ DES FÊTES

Le 25 juin 2023, à 18h, le Comité des Fêtes de Vitrolles-en-Luberon a tenu son Assemblée Générale Annuelle au Moulin et a annoncé une fois de plus sa dissolution. Mais cette fois effective... faute de repreneurs...

C'est une « institution » qui a eu ses heures de gloire, soutenues par de très nombreuses bonnes volontés mais qui, à en juger par le tout petit nombre des présents à l'AG, semble être arrivée naturellement au bout de son histoire.

La Présidente a présenté des comptes équilibrés et positifs, même sans les créditer de la subvention de 2 000 € allouée par le Conseil Municipal.

Merci donc à toute l'équipe du Comité des Fêtes d'avoir assuré des événements et géré au mieux dans le respect des règles associatives et la volonté de satisfaire le plus grand nombre.

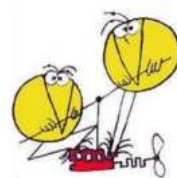
Les aspirations changent... les enthousiasmes comme les énergies s'épuisent...

Ainsi cette dissolution est l'annonce de la fin d'une forme qui ne convient plus et l'espérance de la naissance d'autres formes à venir...

Il a été décidé, à l'unanimité des présents, de transmettre à la Mairie tous les biens matériels du Comité des Fêtes afin que toute nouvelle proposition vitrollaine puisse en bénéficier.

Merci à tous les bureaux du Comité des Fêtes et tous ses bénévoles, qui se sont succédés depuis plus de 50 ans pour réunir et servir généreusement la communauté.

Et bonne gestation à toutes les nouvelles propositions qui viendront !



Ça s'est passé en juin chez nous

Les amis des livres prennent leurs vacances d'été

Les rencontres « Et si on lisait ? » se sont déroulées au Gite pour partager après, ensemble, un petit repas... ou pas. C'est selon votre choix ou votre disponibilité. Il suffit de prévenir Laetitia du nombre des convives attendus suffisamment tôt. Les rencontres « Et si on lisait ? » prennent leurs vacances d'été et reprendront à la rentrée.

En plus des affiches, les annonces de nos rencontres sont diffusées par mail afin qu'un plus grand nombre soit informé. Merci de transmettre votre adresse mail à la mairie si vous souhaitez être informé par ce canal.

Vous avez lu le livre proposé ? Venez partager vos impressions.

Vous n'avez pas lu le livre proposé ? Venez le découvrir. Vous pouvez intervenir ou écouter simplement.

Les curieux comme les bavards sont les bienvenus.

Ces rencontres sont de simples moments de partage. Et c'est très amusant d'entendre comment une même lecture mène à des interprétations totalement différentes. Revenez nombreux !

Rdv le lundi 25 septembre : « Madame HAYAT » de Ahmet ALTAN, présenté par Brigitte DEVINE

Le rendez-vous des oiseaux

60 drôles d'oiseaux se sont réunis le 18 juin dans la Cour de l'école pour entendre un conte musical proposé par le Quatuor Dire et Chanter : Jean GUILLON, Sylviane GENTIL, Laetitia AYMES et Dominique BOUCHERY.

Sur une scène recouverte de tapis exotiques, la splendide écriture de Farid ad d'in Attar, poète mystique persan du XII^{ème} siècle, entremêlée de jeux, de commentaires personnels et de petites pièces musicales ou vocales, a séduit la majorité des spectateurs.

Quelques autres, bercés par la musique des mots et le parfum enivrant des tilleuls, en ont profité pour rêver ou plonger discrètement dans les bras de Morphée.

Et les enfants, pour lesquels ce langage et le propos auront été plutôt hermétiques, ont été merveilleux d'attention et de gentillesse.

Un prochain conte destiné spécialement aux enfants sera programmé.

La cour était entourée par les 12 panneaux de la très intéressante exposition sur les rapaces du Luberon, exposition itinérante aimablement prêtée à la Mairie par le Parc naturel régional du Luberon.

Un mini concours de chant (où les oiseaux du Nord... de la cour... ont gagné) a permis de distribuer des cadeaux (casquettes, stylos, crayons et porte-clés) du Conseil Départemental transmis par notre conseillère départementale Noëlle TRINQUIER.

La LPO était également représentée (Ligue de Protection des Oiseaux). Une future réserve^o à Vitrolles-en-Luberon ?

Enfin, comme dans tous les petits villages gaulois et provençaux qui se respectent, le partage du rosé frais et des ripailles salées et sucrées apportées a fait l'entière unanimité.





Vendredi 25 août



à partir de **18h30**

Duo AMANY

Rue de la Mairie

Gîte du Vieux Presbytère

Buffet Dinatoire à volonté

10 € (Boissons non comprises)

à partir de **20h30**

Dégustation de vins

Cour du Château du Grand Pré



à 21h30

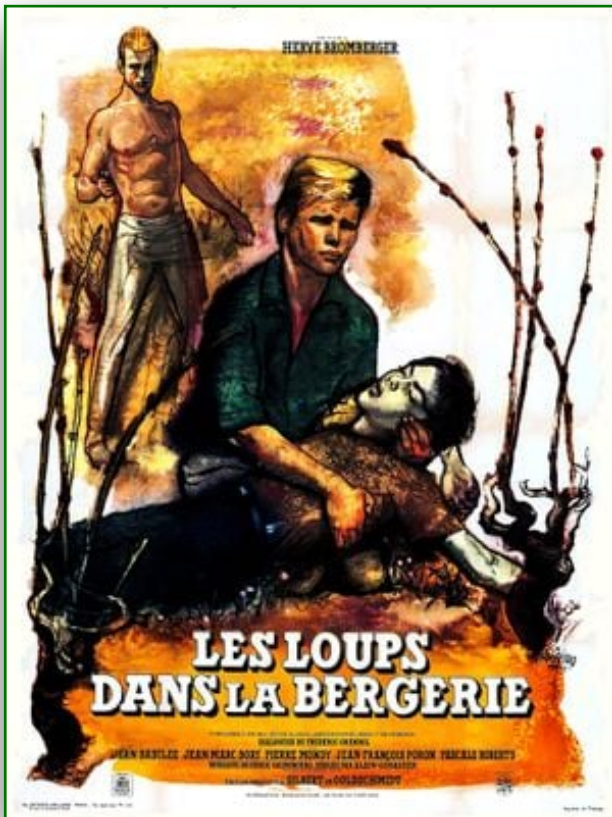
Projection du film

Les Loups dans la Bergerie

de Hervé BROMBERGER

Cour du Château du Grand Pré

Trois gangsters en cavale font irruption dans un centre de rééducation pour adolescents délinquants, dirigé par le couple que forment Roger et Irène. Les pensionnaires sont divisés concernant l'attitude à adopter face aux trois individus malfaisants qui veulent faire la loi dans le foyer.



Le Cigalon

fait son cinéma
à Vitrolles-en-Luberon



Retrouvez toutes les festivités du territoire
sur le site Luberon sud tourisme
contact@luberon-sud-tourisme.fr

Jeudi **27 juillet** (école)
Vendredi **25 août** (château)
Mercredi **27 septembre**
Mercredi **25 octobre**
Mercredi **29 novembre**
Jeudi **14 décembre**

